

ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DE BEJAIA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE
Réf : AT/DO/SDT/DRT/ 29 /2022

1^{er}AVIS DE MISE EN DEMEURE

1) IDENTIFICATION DES PARTIES

Service contractant : La Direction opérationnelle d'Algérie télécom de Bejaia représentée par Mme **ARIBI FOUZIA** sis à l'adresse suivante : Rue de la liberté Bejaia
Partenaire cocontractant Entreprise : **SARL BELKACEM STAR** représentée par son gérant Mr **KORICHI MOHAMED MILOUD**, sis au : **LOCAL N°01 ROUISSAT OUARGLA**,
Tél : 0660 941 157

2) IDENTIFICATION DE L'OPERATION

- Contrat (N°07 /2022) du 07/02/2022 portant : Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement de cable à fibres optiques
LOT N°02: Tronçon SITE 060253 ATM ALLAGHEN – LIMITE WILAYA BOUIRA.

3) 1^{ere} mise en demeure :

- **Objet de la mise en demeure :** Suite à l'inexécution de vos obligation, cité dans le contrat qui vous lie avec Algérie Telecom, vous êtes mis en demeure afin d'accuser réception sur ODS et d'entamer les travaux dans les meilleurs délais conformément aux clauses contractuelles et aux normes des spécifications techniques du contrat en vigueur.
- **Délai d'exécution de la mise en demeure :** 08 jours après la parution de cet avis de mise en demeure dans le site WEB d'ALGERIE TELECOM.
- **Sanction prévus en cas de refus d'exécution :**
En cas d'inexécution de vos obligations contractuelles, et faute de remédier aux carences qui vous sont imputables dans le délai fixé par la mise en demeure prévu ci-dessus, Algérie Telecom peut procéder à la résiliation du contrat au tort exclusif du cocontractant .

Accusé de réception

Date 14.02.2022

Le représentant de l'entreprise (cachet et signature)



La Directrice
Bejaia le 14/02/2022

Directrice Opérationnelle
de BEJAIA

Signée: F. ARIBI